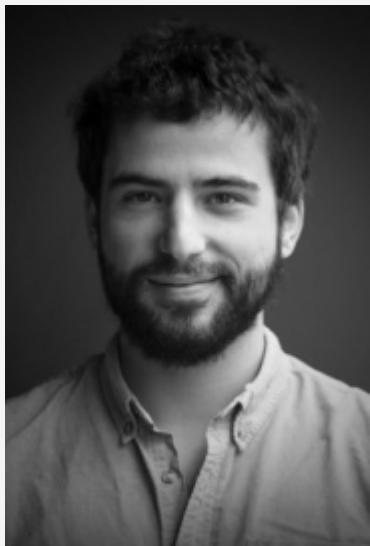




FIL D'INFOS

Semaine du 27 mars 2023 au 02 avril 2023

N° 2812



Optimiser l'image de son office sur le web :

E-réputation et gestion des réseaux sociaux

Dans un monde de plus en plus connecté, l'image de marque en ligne d'un office peut avoir un impact significatif sur la réputation professionnelle des notaires concernés.

Le meilleur moyen d'avancer sur sa présence web est de FAIRE. Être présent, informer, partager et surtout se comporter comme dans votre office.

Il est indispensable de se former pour gérer de manière proactive les commentaires négatifs en ligne, en répondant rapidement et de façon professionnelle aux critiques, tout en prenant des mesures en interne pour résoudre les crispations à l'origine de ces mécontentements.

Publiés sur des sites d'évaluation, des forums en ligne ou sur les réseaux sociaux, des commentaires négatifs non-gérés peuvent en effet avoir des conséquences désastreuses sur la réputation d'un office, ainsi que sur sa capacité à gagner la confiance de nouveaux clients.

A l'inverse, la gestion de la e-réputation de votre office peut se révéler une formidable opportunité pour le moderniser et fédérer votre équipe autour d'une démarche vertueuse dans laquelle les outils digitaux vous permettront d'améliorer votre relation client.

Expert dans la création de communauté de marque, je vous partagerai mon expérience sur les sujets du Community Management et les stratégies « social media » lors d'une journée de formation, le 6 juin prochain (inscription dans la rubrique formation).

Mon ambition : vous donner les clés pour construire, fédérer et animer la communauté de vos clients à travers le web, dans le respect de la déontologie notariale.

**Inscrire un collaborateur au fil d'infos**

ACTUALITÉS



INSCRIVEZ-VOUS AUX FORMATIONS DOCSECURE

Voici les prochaines dates de formation pour vous permettre d'appréhender la solution DocSecure :

- Lundi 03/04 de 12h00 à 12h30
- Mercredi 05/04 de 9h00 à 9h30
- Vendredi 07/04 de 14h30 à 15h00
- Mardi 11/04 de 9h00 à 9h30

Inscriptions par mail auprès de Julien LETOURNEUX, CEO de FoxNot : contact@foxnot.com - 06.31.47.49.64



NOUVEL AUDIT ÉNERGÉTIQUE APPLICABLE AU 1ER AVRIL

Initialement prévu à partir du 1er septembre 2022, l'entrée en vigueur de l'audit énergétique obligatoire prendra effet au 1er avril 2023.

Les biens classés F ou G devront obligatoirement faire l'objet d'un audit énergétique préalablement à la mise en vente.

Les logements classés E seront également concernés à partir du 1er janvier 2025, puis les logements D, à partir du 1er janvier 2034.

Pour l'instant, cet audit concerne uniquement les immeubles d'habitation appartenant à un seul propriétaire ou les maisons individuelles.

Les appartements ne sont pas encore concernés.

L'audit énergétique formulera des propositions de travaux à effectuer pour améliorer la performance énergétique du logement concerné avec pour objectif d'augmenter sa note de 3 à 4 lettres. La réalisation des travaux recommandés n'est pas obligatoire.

Attention, l'audit doit être remis au candidat acquéreur dès la première visite du bien. Si le vendeur n'a pas effectué son audit, la visite ne pourra pas avoir lieu. La remise de l'audit devra se faire avant la visite, par mail, ou bien en ajoutant un récépissé de remise sur vos bons de visite.

Puis l'audit devra être joint à la promesse de vente.

Par ailleurs, les diagnostiqueurs seront habilités à réaliser des audits pour les maisons individuelles mais pas pour les immeubles de rapport. Il faudra alors se tourner vers un bureau d'étude ou un architecte.

En dernier lieu, l'article A 444-172-1 du Code de commerce vous permet de percevoir un émolumen fixe de 15,09 €H.T., lorsqu'un audit énergétique est nécessaire.



AFFICHES POUR VOS ESPACES COLLABORATIFS

Afin de vous armer contre les cyber attaques, vous trouverez ci-dessous trois affiches que vous pourrez exposer dans les espaces collaboratifs de vos études, réalisées en collaboration avec le cabinet Inquest à destination des collaborateurs et notaires, sur :

- *Comment s'armer contre les attaques cyber pour le Notaire et le Collaborateur*
- *Fraude au Président : Comment s'y prennent-ils ?*

Nous vous rappelons qu'en cas d'incident, vous pouvez contacter :

FIDELIA ASSISTANCE au 01.47.11.70.29 (joignable 24H/24 7j/7).

Numéro de contrat : 145 154 406

Code protocole : 100 381

[bonnes-pratiques-pour-le-collaborateur.pdf](#)

[bonnes-pratiques-pour-le-notaire.pdf](#)

[mode-operatoire-fraude-au-president.pdf](#)



RAPPEL : BÉNÉFICIEZ D'UN PRÉ-DIAGNOSTIC CYBER EFFECTUÉ PAR LA GENDARMERIE

La gendarmerie du Calvados propose aux notaires du département de réaliser un pré-diagnostic élémentaire cyber (gratuit) qui permet d'appréhender et de mieux circonscrire les vulnérabilités dont ils n'ont parfois pas conscience.

Le groupement de gendarmerie du Calvados a déjà réalisé plus de 120 pré-diagnostic dont celui d'un office caennais qui nous a fait un excellent retour sur cette prestation.

Le pré-diagnostic se décline en plusieurs phases :

- une phase d'auto-évaluation par le responsable de la structure qui peut être réalisée à distance (23 questions pour l'auto-diagnostic - temps estimé 30 min);
- une phase impérativement guidée du pré-diagnostic (de 70 à 120 questions selon le nombre de collaborateurs - temps estimé

2 heures) ;

- une phase de vérification de cohérence, de rédaction de la synthèse et de génération du rapport ;
- une phase de remise du rapport finalisé à l'office avec un complément d'information éventuel.

Ces différentes phases peuvent être disjointes.

À l'issue de l'opération, il peut être proposé de refaire un pré-diagnostic après une période de mise en oeuvre d'un plan d'action pour comparer les résultats.

Lors du pré-diagnostic sont abordés les points suivants :

- Risques liés au télétravail et aux attaques par ingénierie sociale.
- Compétences du prestataire informatique.
- RGPD.
- Périmètre technique (inventaire des équipements utilisant le réseau, logiciels utilisés, cartographie des données).
- Les sauvegardes, les mises à jour, les utilisateurs, les mots de passe, le Wifi, le cryptage des données nomades.
- La sécurité physique (alarme, video surveillance) du site et du local serveurs.
- Le plan de continuité ou de reprise d'activité (fiches réflexes), les canaux de communication et les prestataires qualifiés.

A ce jour, seuls les offices du Calvados sont concernés par cette offre. Elle sera déployée dans l'Orne et la Manche dans les prochains mois.

Contact : cybergend14@gendarmerie.interieur.gouv.fr



VOS CARTES MEMBRES 2023 SONT EN ROUTE !

Valables du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, les cartes vous parviendront dans les offices la semaine prochaine.

A partir du 1er avril 2023, pour tout achat sur la billetterie, veuillez désormais saisir le code **stAdryVY**.

Découvrez ci-dessous les offres billetterie 2023 et comment réserver vos loisirs et vacances avec la Carte membre [Trip Normand](#).

[offres-billetteries.pdf](#)

[comment-utiliser-carte-trip-normand.pdf](#)



LES NOTAIRES OUVENT LEURS PORTES AUX COLLÉGIENS EN VALLÉE DE L'ORNE ET DE L'ODON

Une dizaine de collégiens ont pu découvrir, ce jeudi 30 mars, les métiers du notariat, au cœur de l'office de Saint-Martin de Fontenay.

Prochaine visite prévue le 4 avril, par les collégiens d'Evrecy, de l'office de Mes GUILBERT et ROUSSEAU.

Merci à Guillaume COQUELIN et Morgan GUILBERT d'avoir répondu présents à l'opération « Les métiers vus du cœur en vallées de l'Orne et de l'Odon » qui vise à répondre à la nécessaire valorisation des métiers auprès des jeunes.



DUATHLON DE CAEN DU 26 MARS 2023

L'évènement a rassemblé plus de 1 000 personnes (public et coureurs).

Bravo à Paul DELCOURT de Caen Lazare Notaires Dunois pour sa participation : [ICI](#).

Retour en images sur cette journée ci-dessous, dont la remise des prix par Aymeric COURS-MACH.

[podium1-0.PNG](#)

[podium2-0.PNG](#)

[dossard-0.PNG](#)



CONSEIL DES NOTAIRES ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

Dossier IMMOBILIER - Le marché change : comment réagir ?

- > Transition énergétique / Quelle incidence sur les prix ?
- > Investir / Bord de mer, montagne, ville ou campagne, les règles à vérifier
- > Mettre en location / Bail long ou court, quelle option choisir ?
- > Bien acheter - vendre vite / Les atouts des enchères notariales

Mais aussi :

- Immobilier / Les prix dans 300 villes de France
- Épargne / Placer 100 000 € sans les bloquer
- Impôts / Les avantages auxquels on ne pense pas
- 10 fiches pratiques « Immobilier, famille, entreprise » / Le bail à construction, la séparation de fait, l'entreprise individuelle...



CARNAVAL ÉTUDIANT DE CAEN

Comme tous les ans, la Chambre des notaires était "The best place" pour profiter du plus grand Carnaval étudiant d'Europe !

Ambiance de folie sous nos fenêtres !

[En savoir plus](#)



DÉCLARATION LSN RC - PLATEFORME DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, cliquez [ICI](#)

CLÉS REAL

05
AVRIL

[S'inscrire](#)

19
AVRIL

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Avril

06

LE STATUT DU FERMAGE :
Contours et détours

Mai

05

BIOÉTHIQUE, PMA, ADOPTION ET ÉTAT CIVIL : Le rôle du notaire en matière de filiation

11

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS : détection, outils et solutions

23

LE PARCOURS ZP (zéro papier) :-
Journée 3 : 23/05/2023

Juin

06

OPTIMISER L'IMAGE DE SON
ÉTUDE NOTARIALE SUR LE WEB
: E-RÉPUTATION ET GESTION
DES RÉSEAUX SOCIAUX

15

EXONÉRATION DUTREIL :
Transmission de société ou
d'entreprise par succession et
donation

08

LA MÉDIATION, L'ALLIÉE DU
NOTAIRE

20

TABLEAU DE BORD - JOURNÉE
COMPTABLE SIMPLIFIÉE ET
ACTUALISATION DU TARIF

Septembre

12

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET
TRANSMISSION DE
L'ENTREPRISE AGRICOLE

Octobre

10

ACHETER HORS MARIAGE :
anticipation du partage

Novembre

24

ACTUALITÉS DES
RECTIFICATIONS FISCALES EN
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES
PROFESSIONNELLES ET
CHANGEMENTS DE RÉGIMES
FISCAUX

Décembre

05

LES DÉCLARATIONS DE
SUCCESSION - niveau expert



Accédez à votre wishlist

Alternance 2de année du BTS Collaborateur Juriste Notarial

Calvados - Orne

A partir de septembre 2023

Stage 1ère année du BTS Collaborateur Juriste Notarial

Manche

du 22 mai au 30 juin 2023

PRESTATIONS DE SERMENT

04
AVRIL

13h45 : Salle Michel de l'Hospital - CA de Caen
Me Léa THORAVAL, notaire salariée
Office de Me Martin THORAVAL, notaire à Saint-Lô

VIE DE LA COMPAGNIE



Démission de Me Mathilde ARRUEGO, notaire salariée

SAS Jean-Luc NOËL et Charly PAQUET-HEURTEVENT,
Douvres-la-Délivrande

ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

CHAMPEAUX

LA MEAUFFE

AGNEAUX

SUCCESSIONS

Calvados :

LELOUEY THIERRY
ADAM Jean-Claude 7
ABRAHAM JEAN
PETRAULT André Jean Alphonse
LEBORGNE JEAN PIERRE
HERMIGNIES DANIEL
FRATER ERIK
LOMBARD Frédérique
VILET GHISLAINE
PERREE MAGALI
GILBERT FREDERIC
GIRAUD DIT JACQUELIN JEAN
CLAUDE
SPENCER JEFF
ALIZIER ANDRE
BANCKAERT André
LEBRET ALICE
RICHEL ALBINE
LEPLAT Emile
DESCLOS LOUIS
QUEDILLAC NÉE HOULLIER
GENEVIEVE
MESKINE -SCHMITT PATRICIA
HUAULT Philippe
POTIER Marie-Claire
LEVERGNEUX COLLETTE
D'ANDRÉA JOSEPH (Giuseppe)
MAURICE GUY
FELIX ODETTE
ROCQUIER Olivier
LEGORGEU CHRISTOPHER
GAUCLIN Claude Julien Robert
LEDOLLEY JOEL
GRATALOUP Julien
BUNEL Frédérique
DENISE CHARLES RENEE
EUGENE
LESAGE Gerard
SERGENT THIERRY
BASNEL Gérard
HAMON JOEL
VINOT BRUNO
FRANCOIS PATRICK
GUILET Marie Anne
TAVOLIERI Dominique
PENLOUP JOEL

Manche :

RENAUD VICTOR
VAUTIER Suzanne
MAUGER Lucette
ASTRE LOUISE
FOSSEY François
LAMACHE Janine
MATHIEU MIREILLE
ROBINE Jacqueline
DURAND LUDOVIC
DURAND LUDOVIC
DESDEVISES RAYMOND
BOURDEAU JEAN-LUC HENRI
HAIGRON Yvette
HOUBERT OLIVIER
GUILLARD MARIE-THERESE
MAKAROFF Yvan
ORANGE NEE BADIN VALERIE
BOUILLON RICHARD
PELLUET Jean-Claude

Orne :

KERNANE GERARD
LEBIGOT Ludovic
PINON Françoise
DEFOLIE JEAN-CLAUDE
PIETRESCHI PIERRE
LEMOINE Huguette
BESNEUX Marie Thérèse

Autres :

RIDEL FRANCK
DIVETAIN Yvonne Marie
MULLER GUY
VERRECHIA NÉE O'BRIEN
Louisa
HANCZACK Marie



[**Voir les fils d'infos précédents**](#)

[Se désabonner](#)